

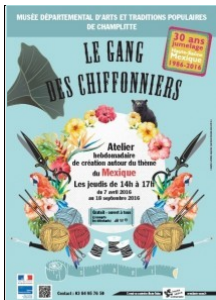
**Collecte du sang** : mercredi 4 mai de 8h30 à 12h15 au collège Leroi Gourhan. Pour un premier don, se munir de sa carte d'identité. Cette année, l'accent sera mis sur la mobilisation des jeunes pour le don du sang.

**Dimanche 22 mai** : Marche départementale du don du sang organisée par l'Amicale des donneurs de Gray et de ses environs (5, 10 ou 15 km). Départs de 8h à 14 h de la halle Perrey à Arc les Gray.

Inscriptions avant le 18 mai au 03 84 65 47 46 ou 07 81 36 78 25.

Marche 3 € (gratuit pour les - de 10 ans) repas 8 €.

**Du 21 au 29 mai** : semaine de mobilisation de l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité). Information sur le marché du 24 mai.



**"Passerelles"** : Dans le cadre de l'exposition Mexique, l'Ethnopôle invite les habitants à prêter un objet qui raconte leur attachement aux échanges entre la Haute-Saône et le Mexique. *Contact* : 06.69.68.65.32

**Le gang des chiffonniers spécial "Mexique"**. Cet atelier gratuit et ouvert à tous, se tient les jeudis au musée d'arts et traditions populaires de 14h à 17h.

*Contact* 03 84 95 76 50

### Animations de mai : renseignements à l'OT : 03 84 67 67 19

<b>Du 2 au 31 mai</b>	Expo "Serenity" par Paul Vens. Il offrira <b>Samedi 28 mai</b> , 16 heures à l'OT, un "concert de silence, <i>bol tibétain</i> "
<b>Dim 1<sup>er</sup> mai</b> <b>Place des Halles</b>	Marché de printemps : art - artisanat - alimentation - bien-être - buvette et restauration sur place.
<b>Mai au château</b> Dans le cadre de "musée habité" (Gratuit)	<b>7 mai</b> : 17h, épisode du film de P. Dupas "autour de la terre" <b>7 mai</b> : 14h -18h, visite du clos des Lavières. RDV devant le musée <b>15 mai</b> : 16h-17h30, concert de musique sud-américaine (Sylvain Jobert et l'école de musique de Dampierre) <b>21 mai</b> : Nuit Européenne des Musées : RDV au château. <b>18h</b> , spectacle des enfants du collège de Champlitte, <b>19h30, 20h30 et 21h30</b> : spectacle de marionnettes « Souriez vous êtes dans le rouge » de la Compagnie le Nez en l'air <b>22 mai</b> : 15h-17h, Pièce de théâtre « là où on est » par la compagnie Pulsatile de Champlitte
<b>5, 6, 7 mai</b>	Stage aquarelle et acrylique pour adultes. Organisé par "les amis de Bernard Marior". Renseignements à l'OT : 03 84 67 67 19
<b>Mardi 10 mai</b>	Rencontre des marcheurs Champlitte/Fontaine-Française à Lacey-sur-Vingeanne (marche suivie d'un pique-nique) <i>La joie de vivre</i>
<b>29 mai 7h-18h</b> <b>Margilley</b>	<b>Vide grenier</b> . Emplacements gratuits. Expo photos. Buvette et petite restauration sur place. <i>Contact</i> : 03 84 67 62 41



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

<http://www.mairie-champlitte.fr>

**Info municipale n°89**  
**Mai 2016**



Olivier Giry

### Le festival de guitare des 27 et 28 mai

**20<sup>ème</sup> édition**. Cette année, les organisateurs reconduisent les masterclasses le 27 mai à partir de 18h avec Olivier Giry (picking fingerstyle), Alain Giroux (blues rock acoustique). Ces deux artistes se produiront sur la scène de Champlitte le 28 mai. **Olivier Giry**, guitariste soliste international, joue ses arrangements d'œuvres diverses et de ses propres compositions. **Alain Giroux** est l'un des pionniers de la musique ragtime, folk et blues en France dès les années 1960. **3 luthiers** présenteront leur travail au cours de ce festival.

Un **stage de musique brésilienne** est organisé de 10h à 18h le samedi. 35 €.

La formation de jazz manouche "**Guitar'Swing quartette**" clôturera le concert de samedi. Entrées 6 € et 4€ enfants. Tombola (guitare, places de concert)

Inscriptions aux masterclasses de vendredi sur réservations : 3 €

*Contact* : 06.81.40.31.39 ou [jobert\\_sylvain@orange.fr](mailto:jobert_sylvain@orange.fr)

### Inscriptions à l'école maternelle des enfants nés en 2013.

Elles se feront à l'école les jeudis 12, 19 et 26 mai, de 13h à 14h ou sur RdV : 03 84 67 65 65. Passer en mairie pour obtenir le certificat d'inscription.

### Cérémonies du 8 mai

- \* 10 heures : Leffond
- \* 11 heures : Champlitte-la- Ville - Margilley
- \* 12 heures : Champlitte. Place de l'église. Rassemblement des anciens combattants. Dépôt de gerbes au monument.

Toutes les cérémonies sont suivies d'un vin d'honneur.

L'association des anciens combattants organise un repas **ouvert à tous**, à la salle des fêtes de Montarlot. *Renseignements et inscriptions auprès de Germaine PRETET 03 84 67 69 28 (avant le 4 mai).*

**Rappel** : un arrêté préfectoral précise que l'on peut tondre son terrain tous les jours sauf le dimanche. Ce jour là, la tonte est autorisée de 10 h à 12 h. Par souci de bon voisinage, respectez ces horaires.

**Ouverture d'un poste pour le gîte de groupes** : accueil des groupes, réservations, état des lieux, entretien. *Renseignements à la mairie.*

## Compte rendu du conseil municipal du mardi 12 avril À l'ordre du jour : Comptes administratifs 2015 et budgets 2016

Le conseil municipal a arrêté le taux des 3 taxes. Cette hausse permet de maintenir l'effort fiscal à une hauteur autorisant un minimum de subventions du Conseil départemental.

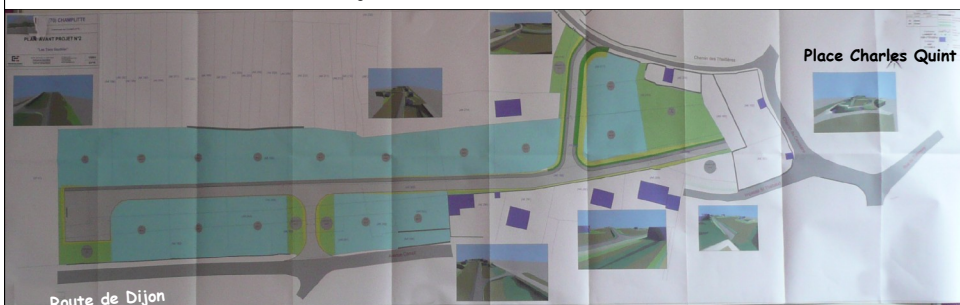
	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	4,60 %	4,80 %	4,93 %
Foncier bâti	7,20 %	7,40 %	7,60 %
Foncier non bâti	23,70 %	24,50 %	25,17 %

### Les investissements programmés au budget 2016

#### Eau assainissement, un budget de l'ordre de 650 000 €

Les recettes proviennent essentiellement de la vente de l'eau (333 835 €) de travaux divers et de subventions. Après la liaison Nouvelle-Margilley, la restauration des réseaux AEP route de Champlitte-la-Ville et de la vieille route en 2015, 2016 verra la restauration du réseau AEP de l'avenue Carnot, la mise en place d'un réseau d'assainissement place Charles Quint et le projet de création d'une station d'épuration pour Frettes. L'étude de faisabilité sera prochainement réalisée et le projet définitif sera déposé auprès des financeurs. Le projet d'assainissement de Leffond, non retenu par l'agence de l'eau il y a 2 ans, pourra alors être à nouveau déposé.

#### Lotissement route de Dijon



La réalisation de ce projet se fera par l'emprunt. Il représente un budget de 400 000 €. Viabilisation, (l'assainissement rejoindra la place Charles Quint), chaussées, distribution d'eau et d'électricité.

15 parcelles seront offertes à la vente à prix coûtant. L'objectif pour la commune est de permettre l'installation de familles sur notre territoire.

Ce lotissement s'intègre dans une politique de logements plus vaste : recensement des appartements vacants, réhabilitation des logements communaux, vente de la dernière parcelle du lotissement des Lavières.

Imprimé par nos soins

#### Fleurissement, embellissement.

Ce dossier a été confié à une commission composée d'élus et de bénévoles. Elle s'appuiera sur les services de Vanessa, recrutée à la commune depuis janvier. Elle a assuré pendant 2 ans l'entretien saisonnier de la commune.

L'embellissement de la commune passe aussi par la prise de conscience de chacun : fleurissement individuel, nettoyage des abords des immeubles, pour les propriétaires de chiens, ramassage des déjections (2 distributeurs de sacs seront à disposition place de la gargouille et place de la mairie). La rue de la république reste une traversée de ville peu attrayante.

Les travaux d'aménagement de la place Charles Quint, du monument aux morts et de la nouvelle place en bas du Sainfoin, seront entrepris dès cette année.

Cette année, la commune de Champlitte participera au concours des villages fleuris afin que les particuliers puissent s'inscrire. Inscriptions à la mairie avant le 13 mai.

### Comptes administratifs de la commune en 2015

#### Quelques explications

#### Recettes fonctionnement en 2015.

Elles proviennent principalement de 4 sources :

- \* **DGF** Dotation de fonctionnement de l'état, en baisse de 13 %, 215 000€ en 2015/190 000€ en 2016 complétée par la **dotation de solidarité rurale**, en baisse de 13 % : 124 668 € en 2015 / 110 000 € en 2016.

- \* **Produits de services** : Vente de bois, coupes, affouages, pour l'essentiel, 198 140 €.

- \* **Revenus des immeubles** : 109 071 € auxquels s'ajoute cette année, la vente d'une partie de la maison de santé.

- \* **Impôts et taxes** qui représentent 31% du budget de la commune.

